

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT

Public

Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes désignés par le CSE parmi ses membres

Référent entreprise chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Pré-requis

Accessible à tous

Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

Durée

1 jour soit 7 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 30 jours après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € net / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)

Inter : 590 € net / jour / personne

Inter Visio : 490 € net / jour / personne

Financement

Financement du CSE

Objectifs

Maitriser la procédure de rupture conventionnelle individuelle

Appréhender la négociation d'un accord de rupture conventionnelle collective

Connaître les principales différences entre une rupture conventionnelle collective et un plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE)

Programme :

Les harcèlements moral et sexuel et les agissements sexistes au travail : de quoi parle t-on ?

Les harcèlements sexuel et moral et les agissements sexistes au travail : enjeux, signaux faibles et d'alerte

Le harcèlement sexuel au travail : qui doit faire quoi ?

Réagir à une situation de harcèlement